

Profil Environnemental Produit

Convecteur

Variation de Silhouette

1. Informations générales

- Désignation :

Cette fiche PEP a été réalisée à partir du produit de référence suivant:

Variation de Silhouette 1000 Watts référence 413031

- Catégorie de produit :

Appareils de chauffage à énergie électrique directe à poste fixe visibles

de type Convecteur

- Unité fonctionnelle :

Assurer le chauffage et maintenir à 19°C la température d'un mètre carré de surface habitable ou assimilée (volume 2,5 m3) pendant une durée de vie typique de 15 ans.

- Normes :

Convecteur respecte les normes de la catégorie de produits visée,
et notamment NF Electricité Performance, Catégorie C.

Cette fiche PEP est valable pour les produits de la gamme Variation de Silhouette
désignés par les codes articles suivants:

413011 413021 413041 413051 413061 413071



2. Matériaux et substances

- Poids total du flux de référence: 3,95 kg, produit et emballage inclus.

Plastiques		Métaux		Autres	
Résine de polyamide	4,4%	Acier	72,5%	Papiers et cartons	3,6%
Granulé de polystyrène extensible	1,4%	Aluminium recyclé 100%	4,2%	produits chimiques inorganiques	2,5%
Résine d'époxy	1,3%	Aluminium	4,1%	Autres matériaux	0,2%
Résine de polyvinylchloride	2,3%	Cuivre	1,5%		
Autres plastiques	<0,1%	Autres métaux	1,9%		
Total	9,4%	Total	84,2%	Total	6,4%

3. Informations environnementales additionnelles

En phase de : **A travers sa déclaration environnementale, le Groupe Atlantic s'engage :**

Fabrication	Dans son engagement N°1 : mener une recherche constante pour faire progresser notre offre de produits en termes de confort, de sécurité et de performances énergétiques, avec une focalisation particulière sur les solutions utilisant des énergies renouvelables : - Innovation en mixant les différentes énergies pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques - Non-utilisation de substances dangereuses dans l'appareil, au sens de la directive ROHS.
	Dans son engagement N°4 : diminuer les consommations énergétiques et les gaz à effet de serre générés par nos activités : - Réalisations de diagnostics environnementaux et de bilans carbone sur le site de fabrication >> Saint Jean de la Ruelle
	Dans son engagement N°5 : respecter les ressources en eau en minimisant les quantités d'eau consommées et en améliorant la qualité de nos rejets : - Recherche permanente de techniques de production réduisant les consommations d'eau
	Dans son engagement N°6 : Maîtriser les déchets générés par nos activités : - Tri et valorisation des déchets de production par type de matières
Distribution	Dans son engagement N°7 : développer l'utilisation d'emballages recyclables : - Des emballages en carton 100% recyclables, en partie issus de la filière recyclée.
Utilisation	Variation de Silhouette intègre les fonctions d'économies d'énergie, décrites dans la partie 5. Eco Solutions - Niveau de bruit : Non applicable - Emissions électromagnétiques: Non applicable
Fin de vie	Dans son engagement N°6 : maîtriser les déchets générés par nos activités : - Collecte et valorisation des produits en fin de vie par l'organisme ECO-SYSTEMES, en France métropolitaine. - A travers son adhésion à l'éco-organisme ECO-SYSTEMES le Groupe Atlantic répond aux obligations légales et réglementaires de financement de la collecte, l'enlèvement et le traitement des déchets des équipements électriques et électroniques.

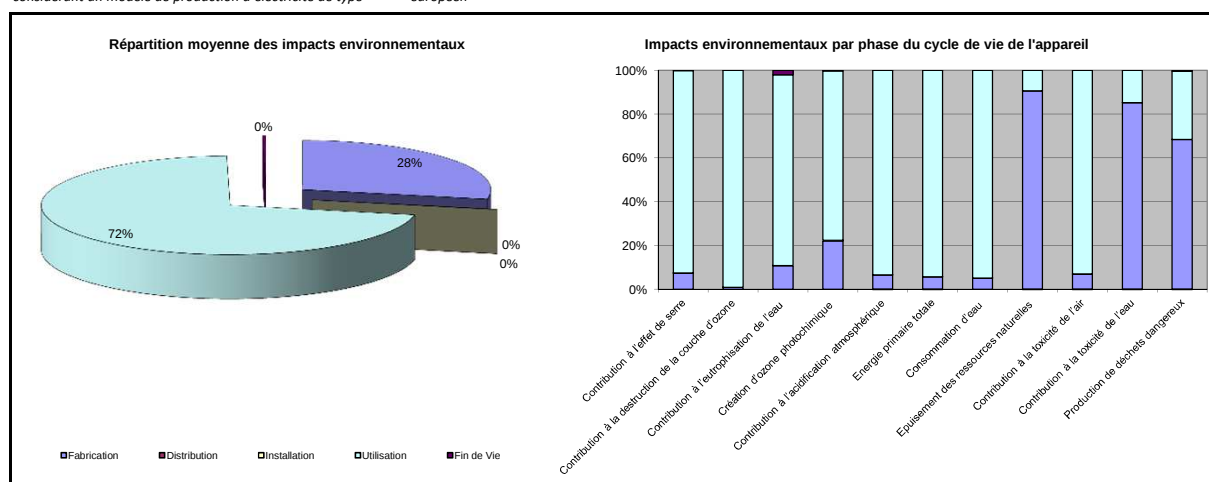
4. Impacts environnementaux

Les calculs d'impacts environnementaux résultent de l'analyse de cycle de vie de Variation de Silhouette pour une durée d'utilisation de 15 ans, qui retient les étapes suivantes:

Fabrication	Le transport amont des matériaux et composants sur le lieu de fabrication, La fabrication du produit.
Distribution	Le transport du produit fini, emballage inclus, jusqu'à son lieu de mise en œuvre, soit une distance moyenne de 3500 km en camion.
Installation	Variation de Silhouette intègre les éléments nécessaires à son installation : Seul le retraitement de l'emballage est ici considéré
Utilisation	Variation de Silhouette intègre les éléments nécessaires à sa maintenance : Aucune opération de maintenance n'est ici considérée.
Fin de vie	Le transport aval des déchets jusqu'au lieu de recyclage, valorisation ou incinération, La collecte, recyclage (75% du poids du produit nu), valorisation (5%), enfouissement (10%) ou incinération (10%) des déchets.

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de Vie
Indicateurs d'impacts obligatoires :							
Contribution à l'effet de serre	g eq CO ₂	1,05E+06	7,62E+04	1,03E+03	2,90E+01	9,67E+05	1,43E+03
Contribution à la destruction de la couche d'ozone	g eq CFC-11	2,22E-01	1,82E-03	1,96E-06	3,08E-06	2,20E-01	1,37E-04
Contribution à l'eutrophisation de l'eau	g eq PO ₄ ³⁻	1,06E+01	1,13E+00	1,92E-03	1,66E-03	9,19E+00	2,20E-01
Création d'ozone photochimique	g eq C ₂ H ₄	7,72E+01	1,70E+01	2,31E-01	6,07E-03	5,98E+01	2,04E-01
Contribution à l'acidification atmosphérique	g eq H ⁺	2,24E+02	1,46E+01	1,92E-01	-6,48E-03	2,09E+02	5,10E-02
Indicateurs de flux :							
Energie primaire totale	MJ	2,08E+04	1,17E+03	1,46E+01	-5,62E-01	1,96E+04	5,08E+00
Consommation d'eau	dm ³	2,66E+03	1,36E+02	1,08E-01	8,82E-02	2,52E+03	9,83E-01
Indicateurs environnementaux optionnels :							
Epuisement des ressources naturelles	années-1	1,39E-13	1,26E-13	2,12E-17	-4,96E-19	1,30E-14	6,43E-18
Contribution à la toxicité de l'air	m ³	2,60E+08	1,78E+07	2,86E+05	-7,10E+03	2,42E+08	8,06E+04
Contribution à la toxicité de l'eau	m ³	2,93E+03	2,49E+03	4,43E-01	-8,43E-03	4,31E+02	2,80E+00
Production de déchets dangereux	kg	5,31E-01	3,63E-01	1,28E-06	-2,06E-05	1,66E-01	2,15E-03

Etude réalisée avec le logiciel EIME version 5.1 et sa base de données en version 02/2013, distribué par Bureau Veritas CODDE
considérant un modèle de production d'électricité de type européen



- Extrapolation des impacts environnementaux :

Un coefficient de pondération des impacts environnementaux est applicable à l'ensemble des références de la gamme

Variation de Silhouette

Poids en kg / poids en kg du produit de référence

L'impact environnemental d'un appareil couvert par le présent PEP, autre que le produit de référence pour lequel il a été établi, peut être calculé en multipliant les valeurs des indicateurs environnementaux par le(s) facteur(s) correspondant(s) - hors phase UTILISATION

Références	Poids emballé (kg)	Coefficient d'homothétie
413031	3,95	1,00
413011	3,60	0,91
413021	3,60	0,91
413041	5,00	1,27
413051	5,20	1,32
413061	6,50	1,65
413071	7,00	1,77

5. Eco-solutions

Variation de Silhouette : c'est aussi des éco-solutions permettant de réaliser des économies d'énergie lors de sa phase d'utilisation, grâce à :
Fonction de programmation

N° enregistrement:	SCGA-2013-003-V1-FR	Règles de rédaction:	PEP-PCR-ed 2.1-FR-2012 12 11
N° habilitation du vérificateur:	VH09	Information programme:	www.pep-ecopassport.org
Date d'édition:	16/09/2013	Durée de validité:	4 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006			
Interne ☒		Externe ☐	
Conforme à la norme ISO 14025 : 2006 déclarations environnementales de type III			
La revue du PCR a été conduite par un panel d'experts présidé par Jacques Chevalier (CSTB).			
Les éléments du présent PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme.			
			
www.pep-ecopassport.org			